

**EN-TÊTE**

<b>Date</b>	Lundi 22 octobre	<b>Organe</b>	Commission ED
<b>n° séance</b>	Deuxième séance	<b>Heure</b>	De 15h A 19h 30

<b>Président</b>	M. Ricardo HENRIQUES	<b>Pays</b>	Brésil
<b>Suivi de</b>		<b>Pays</b>	53 Etats membres Thaïlande ; Philippines ; Finlande ; Islande ; Canada ; Autriche ; Allemagne ; Lettonie ; Slovenie ; Nouvelle-Zélande ; Pologne ; Pays- Bas ; Japon ; Chine ; Inde ; Fidji ; El Salvador ; Chili ; Îles Salomon ; Pérou ; Danemark ; République démocratique du Congo ; Etats- Unis d’Amérique ; Namibie ; République populaire démocratique de Corée ; Papouasie- Nouvelle-Guinée ; Ouganda ; Nigéria ; République de Corée ; Turquie ; Suède ; Biélorus ; Cuba ; Côte d’Ivoire ; Argentine ; Croatie ; Burkina Faso ; République arabe syrienne ; Ethiopie ; Venezuela ; Norvège ; Bahreïn ; Qatar ; République dominicaine ; Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d’Irlande du Nord ; Géorgie ; Belgique ; Mali ; Brésil ; Kenya ; et Egypte

**RÉSUMÉ DE DÉBAT(S)**

<b>Progrès des débats</b>	Ouverture	<b>Débat n°</b>	Débat 2
<b>Points examinés</b>	Point 4.2 Examen et adoption du Projet de programme et de budget pour 2008-2009 Grand programme I – Education I.1 Leadership mondial de l'EPT, coordination des priorités du système des Nations Unies en matière d'éducation et mise en place de partenariats solides I.2 Établissement de cadres et de réseaux mondiaux pour le développement des capacités de planification et de gestion des systèmes d'éducation I.3 Promotion du dialogue sur les politiques, de la recherche et des normes I.4 Développement des capacités et soutien technique à l'appui des efforts nationaux visant à la réalisation des objectifs de Dakar Instituts de l'UNESCO pour l'éducation Bureau international d'éducation de l'UNESCO (BIE) Institut international de l'UNESCO pour la planification de l'éducation (IPE) Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL) Institut de l'UNESCO pour l'application des technologies de l'information à l'éducation (ITIE) Institut international de l'UNESCO pour le renforcement des capacités en Afrique (IIRCA) Institut international de l'UNESCO pour l'enseignement supérieur en Amérique latine et dans les Caraïbes (IESALC) Introduction au débat 2 par le représentant du Directeur général		
<b>Projets de résolution examinés</b>	Aucun		

<p><b>Résumé</b></p>	<p>1. Le Sous-Directeur général pour le Bureau de la planification stratégique (ADG/BSP) a fait une présentation générale du Projet de programme et de budget pour 2008-2009 (34 C/5). Le Sous-Directeur général a souligné la parfaite continuité entre le Projet de stratégie à moyen terme, 2008-2013 (34 C/4) et le Projet de programme et de budget pour 2008-2009 (34 C/5). Le Grand programme I s'articule autour de deux priorités sectorielles et de quatre grands axes d'action et est doté d'une planification fondée sur les résultats améliorée. Le Projet de 34 C/5 comporte un résumé spécifique aux actions prises en réponse aux besoins de l'Afrique ainsi qu'aux questions sexospécifiques.</p> <p>2. Le Sous-Directeur général pour l'éducation (ADG/ED) a présenté le Projet de programme et de budget en rapport avec le programme de l'éducation. La réalisation des objectifs de l'EPT resteront la principale priorité du Grand Programme I. C'est dans ce sens que le Sous-Directeur a souligné que l'UNESCO doit poursuivre sa promotion d'une vision holistique de l'éducation. De même, le droit à l'éducation ainsi qu'à l'éducation inclusive dès l'éducation de la petite enfance ainsi que durant l'éducation tout au long de la vie est une composante centrale du Grand Programme I. Il a également souligné que le développement des capacités des Etats membres de réaliser les objectifs de l'EPT s'inscrira au cœur du Grand Programme I.</p> <p>3. Les 53 Etats membres et quatre organisations non gouvernementales (observateurs) ont pris la parole durant le débat : Thaïlande ; Philippines ; Finlande ; Islande ; Canada ; Autriche ; Allemagne ; Lettonie ; Slovénie ; Nouvelle-Zélande ; Pologne ; Pays-Bas ; Japon ; Chine ; Inde ; Fidji ; El Salvador ; Chili ; Îles Salomon ; Pérou ; Danemark ; République démocratique du Congo ; Etats-Unis d'Amérique ; Namibie ; République populaire démocratique de Corée ; France ; Papouasie-Nouvelle-Guinée ; Ouganda ; Nigéria ; République de Corée ; Pakistan ; Turquie ; Suède ; Bélarus ; Cuba ; Côte d'Ivoire ; Argentine ; Croatie ; Burkina Faso ; République arabe syrienne ; Ethiopie ; Venezuela ; Norvège ; Bahreïn ; Qatar ; République dominicaine ; Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ; Géorgie ; Belgique ; Mali ; Brésil ; Kenya et Egypte. Les quatre ONG sont l'Association internationale des universités, Pax Christi International, le Forum des éducatrices africaines et la Fédération Syndicaliste Mondiale.</p> <p>4. Le Sous-Directeur général pour l'éducation (ADG/ED) a exprimé sa gratitude pour l'appui vigoureux des Etats membres au Programme de l'éducation pour 2008-2009 et a convenu que l'EPT doit rester la principale priorité, l'accent étant mis sur l'Afrique. L'ADG/ED a également pris note de l'aide des Etats membres aux principales initiatives de l'EPT et a estimé qu'il convient de renforcer la coordination de la DEDD.</p> <p>5. La séance s'est prolongée jusqu'à 19h30. La séance suivante commencera à 10h le mardi 22 octobre. La Commission commencera alors à examiner les projets de résolution en rapport avec le projet de 34 C/5 et à se prononcer.</p>